

FOEA était représentée par Pauline Viaud et Christine Heuzé

La première commission nationale de suivi des conditions d'emploi des personnels contractuels sur budget des CFA et des CFPPA s'est tenue ce mardi 4 octobre. Elle était présidée par le DGER et réunissait des représentants des personnels, dont FOEA et des représentants des directions d'EPLEFPA, directions de CFA et directions des CFPPA. Les représentants des personnels de direction ont été désignés par la DGER.

C'est la journée d'action intersyndicale (CGT, FOEA, Snetap, Sud et Unsa) du 28 juin 2022, exprimant le "ras-le-bol" des agents contractuels sur budget (ACB), qui a permis d'obtenir la mise en place de cette commission et sa réunion, pour la première fois depuis 1998.

Le 28 juin, la mobilisation avait donné lieu à un échange intense avec le Directeur adjoint du cabinet (maintenant DGER), la Conseillère du ministre, accompagnés par le Secrétaire Général adjoint du ministère et une représentante de la DGER (voir notre communiqué [<https://www.foenseignementagricole.fr/dossiers-actualites/autres/communique-intersyndical-suite-a-laction-du-28-juin/>]).

De précédents échanges avec la DGER concernant ces agents n'avaient pas abouti sur les modalités de révision du "protocole" de 1998.

Ce 4 octobre, le Directeur général a posé les bases d'un dialogue ouvert portant enfin sur toutes les thématiques et notamment la rémunération et le temps de travail des agents. La réunion s'est conclue sur la volonté partagée par tous les acteurs de travailler conjointement.

Nous resterons vigilants et fidèles à nos mandats : un cadre national d'emploi pour les personnels contractuels sur budget incluant une rémunération digne de leurs missions.